

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 89 (1953)

**Heft:** 19

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*396*  
MONTREUX, 23 mai 1953

LXXXIX<sup>e</sup> année — № 19

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

# ÉDUCATEUR ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE  
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE  
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemain, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

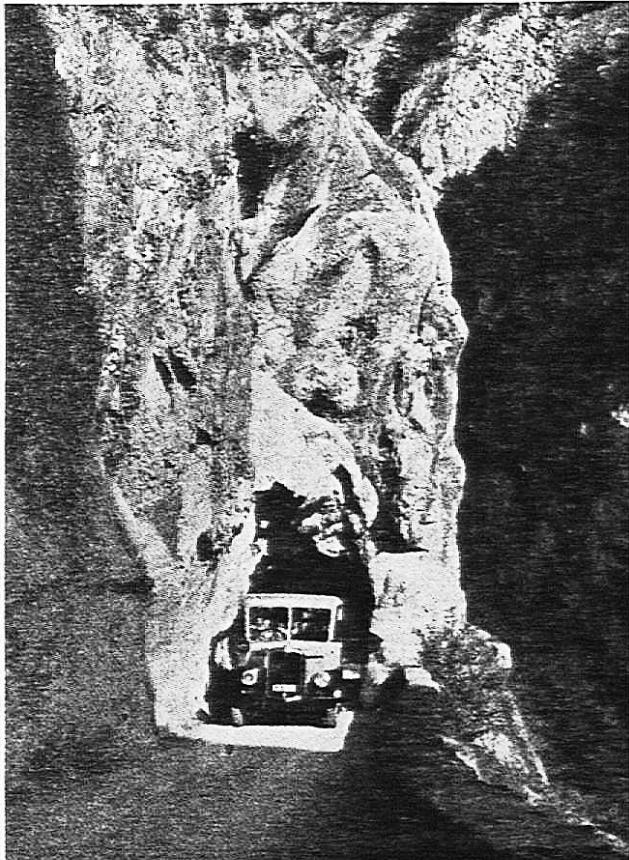
---

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

*Cherchez-vous un but*

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?



## Chemin de fer et automobile postale

la  
combinaison idéale  
pour les  
courses d'écoles

Renseignements, projets d'iti-  
néraires avec prix par le ser-  
vice des automobiles P.T.T.  
à Berne

### CABANE-RESTAURANT **BARBERINE**

sur Châtelard (Valais)  
Tél. 6.71.44

Lac de Barberine, ravissant but d'excursions pour écoles. Soupe, couche sur la paillasse, café au lait, Fr. 2.70 par élève. Arrangements pour sociétés. Restauration, chambres et pension prix modérés. Funiculaire, bateau à 10 min. du barrage de Barberine.

Se recom. M. Ed. GROSS, propriétaire,  
Le Trétient.

Les enfants vaudois aiment visiter le  
**Château d'Oron** XIII<sup>e</sup> siècle

Belle bibliothèque, salles diverses garnies d'armes et de meubles anciens. Musée vaudois des sapeurs-pompiers. Possibilité de pique-niquer sur la terrasse. Boissons non alcooliques chaudes et froides.

Prix d'entrée réduit pour les écoles - Tél. 9.42.12

1 h. 30 des Avants  
Alt. 1526 m.

### **Col de Jaman**

2 heures de Cau-  
Tél. 6.41.69

Magnifique but de courses pour écoles et sociétés

**Restaurant Mancire ouvert toute l'année - Grand dortoir**

Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés P. Rouiller

*Toute une région facilement accessible*

## GRACE AUX CHEMINS DE FER

### AIGLE-LEYSIN

et

### AIGLE-SÉPEY-DIABLERETS

## *Quatre lacs alpins*

*De nombreux buts de courses*

*Belle flore alpine*

#### **Quelques suggestions**

**Aigle - Leysin - Lac d'Aï**

**Aigle - Leysin - Pierre du Môellé - Le Sépey**

**Le Sépey - Col des Mosses - Lac Lioson**

**Les Echenards - La Forclaz - Lac des Chavonnes**

**Les Diablerets - Lac Retaud - Col du Pillon**

**Les Diablerets - Palette d'Isenau**

## **Tarif spécial pour écoles**

Parcours	1 <sup>er</sup> degré jusqu'à 16 ans		2 <sup>me</sup> degré de 16 à 20 ans	
Aigle C. F. F.	S. C.	A. R.	S. C.	A. R.
Leysin-Village	1.20	1.70	1.70	2.60
Leysin-Feydey	1.30	2.—	2.—	3.—
Plambuit	—.80	1.—	1.10	1.60
Les Planches	1.20	1.70	1.70	2.50
Le Sépey	1.30	1.80	1.90	2.70
Les Echenards	1.40	2.10	2.20	3.10
Les Diablerets	1.80	2.60	2.70	3.90

Sur demande: TRAINS SPÉCIAUX — Aigle tél. 2 21 15 et 2 22 15

# COURSE SCOLAIRE **Les Brenets - Saut du Doubs**

par grands bateaux modernes Pullman. Prix spéciaux pour courses d'école. Places - tables et bancs pour pique-nique au bord du lac. Tous renseignements : **Restaurant du Doubs** près du lac des Brenets, tél. 3 30 79

## **HOTEL DENT DE LYS LES PACCOTS s/Châtel-St-Denis**

Arrangements pour écoles et sociétés

Se recommande : Léon Chassot, tenancier

## **CHAUMONT s/Neuchâtel**

Altitude 1100 m.

Vue splendide sur le lac et les Alpes

A 30 min. de Neuchâtel, en tramway et funiculaire

Prix spéciaux pour sociétés et écoles

Renseignements : Administration des tramways de Neuchâtel (tél. 5.15.46)

Quand je pense à mon village, là-bas au Val d'Anniviers...

## **ZINAL 1680 m. Hôtel des Diablons**

AUTOS POSTALES SIERRE-AYER-ZINAL

CONDITIONS SPÉCIALES POUR COURSES D'ÉCOLE

Pique-nique autorisé sur sa terrasse ombragée - Raclettes - Potages - Assiettes garnies chaudes et froides - Pâtisserie - Glaces - Menus à prix modérés.

Direction : M. Haldi

Tél. (027) 5.51.23

# Melchsee

1920 m.

Le haut plateau sur la route du Jochpass, riche en lacs et réputé pour sa flore protégée. **OBWALDEN - au cœur de la Suisse centrale.** Le but idéal pour les courses d'école et les personnes ayant besoin de repos. Confort et cuisine soignée ( dortoirs avec paille et matelas pour écoles et sociétés) - Prix avantageux.

**HOTEL REINHARD au bord du lac**  
Prospectus ! Tél. (041) 85.51.43 ou 75.12.34 Fam. REINHARD

# EDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

### SOMMAIRE

**PARTIE CORPORATIVE:** S.P.R. - Comité central. — En faveur de nos collègues des écoles suisses à l'étranger. — Vaud: Modification de l'art. 6 ter des statuts S.P.V. — Echallens — Bébé orchestre de Morges. — S.V.T.M et R.S. — A.V.M.G. — C.E.M.E.A. — Protection de la nature. — Genève: Confiance. — Rappel. — U.I.G.D. - U.A.E.E.: Rappel. — Groupe d'échange. — Neuchâtel: Contrat d'assurance accident avec la Neuchâteloise. — Présidents des sections. — Les plafonds. — Groupes de travail. — Bienvenue. — Instituteurs sportifs. — Au chef-lieu. — Jura bernois: Nouveaux maîtres secondaires. — A l'école d'application. — Vacances d'été. — Avez-vous une place?

**PARTIE PÉDAGOGIQUE:** Jacqueline Regamey, Irène Bourloud, Annette Cossy: Un travail collectif: Concours Pro Intermis 1953. — Edmée Matthey: Variété: Conquête. — A. Leroi-Gourha: Lecture: La souffrance des rennes.

## *Partie corporative*

S.P.R. — COMITÉ CENTRAL

Neuchâtel, 16 mai 1953

Le Comité central S.P.R. au complet a siégé à Neuchâtel le samedi 16 mai, sous la présidence de G. Delay.

Rappelons tout d'abord que, par suite de la démission de M. Jaquet et W. Perret, le bureau neuchâtelois de la S.P.R. a été reconstitué comme suit :

Président : G. Delay ; vice-présidents : E. Bille et W. Guyot ; secrétaire : A. Aubert.

Le principal sujet à l'ordre du jour est l'organisation du Congrès de 1954. M. X. Zurcher, le nouveau président de la section de Neuchâtel, qui veut bien assister à la séance, expose ce que nos collègues entendent faire ; jusqu'à présent, le démarrage a été lent, mais maintenant les choses se précisent : le budget va être mis sur pied et sérieusement étudié, le comité d'organisation est en train de se constituer, les collègues de Neuchâtel s'intéressent au mouvement et sont aussi conscients de leurs responsabilités que décidés à les assumer. M. Zurcher compte sur la collaboration la plus complète de la part de tous comme de celle du C.C. Disons qu'elle lui est pleinement acquise.

Provisoirement, la date du congrès est fixée aux 25, 26 et 27 juin 1954. Noircisseurs d'agendas, à vos crayons !

La liste des délégués au comité de rédaction de l'*« Educateur »* s'est enrichie des noms de Ph. Zutter, désigné par la S.P.N. et P. Haubrechts de l'U.I.G.

E. Bille a bien voulu rédiger le rapport sur le thème d'étude proposé par la Confédération mondiale des organisations de la profession enseignante : « Coopération entre corps enseignant et parents ». Il a pris

comme base les décisions de nos derniers congrès et nous espérons en faire paraître de larges extraits.

Le Congrès de la F.I.A.I. aura lieu à Oxford à fin juillet. G. Delay et E. Bille y seront les délégués de la S.P.R., tandis que G. Delay nous représentera au Congrès du Syndicat national des Instituteurs de France, à Paris, du 16 au 19 juillet.

Un cours de vacances pour les maîtres des écoles suisses de l'étranger aura lieu à Davos du 12 au 18 juillet. A cette occasion, quelques-uns de ces collègues désireraient prendre contact avec les écoles de Suisse romande (voir plus bas, avis spécial).

Nous avons reçu une proposition intéressante au sujet de l'édition de films fixes, dont la Guilde de documentation pourrait éventuellement se charger. Une commission dirigée par E. Bille va étudier cette nouvelle possibilité d'action.

Enfin, la caisse de secours de la S.P.R. qui, ces dernières années a été peu sollicitée, et dont d'ailleurs les fonds sont peu importants, est mise à contribution pour un cas particulièrement grave.

G. W.

#### EN FAVEUR DE NOS COLLÈGUES DES ÉCOLES SUISSES DE L'ÉTRANGER

Cinq collègues des écoles suisses, qui participeront au cours de Davos, désireraient suivre pendant quelques jours le travail d'une de nos écoles romandes.

Il s'agit d'un instituteur, d'une institutrice et d'une maîtresse de travaux de Barcelone, du 3 au 9 juillet, d'une « jardinière d'enfants » de Milan, du 1er au 9 juillet et d'une institutrice de Florence, du 1er au 12 juillet.

Pour chacune des quatre institutrices, il faudrait prévoir le logement et la pension, soit dans la famille du ou de la collègue qui veut bien la recevoir, soit à l'hôtel. Les frais seront remboursés.

Le comité S.P.R. recommande vivement aux collègues qui ne seront pas en vacances aux dates ci-dessus, de répondre à cet appel et donner leur nom et adresse, au plus vite, au président de la S.P.R., G. Delay, Couvet (Neuchâtel). Tél. No (0.38) 9 23 58.

G. W.

#### VAUD

#### MODIFICATION DE L'ARTICLE 6 ter DES STATUTS S. P. V.

La dernière assemblée générale a voté à une très forte majorité les nouvelles dispositions suivantes :

- Les institutrices et les instituteurs qui quittent l'enseignement pour devenir inspecteurs ou directeurs d'écoles peuvent, sur leur demande, rester membres actifs de la S.P.V. dans la section de leur domicile.
- Disposition transitoire :** Les inspecteurs, inspectrices et directeurs d'écoles, touchés par l'ancien art. 6 ter et ayant fait partie de la

S.P.V. peuvent demander leur réintégration dans les trois mois suivant l'adoption du nouvel article.

Le Comité S.P.V. a donc écrit à tous les intéressés pour leur faire part de la décision prise par l'assemblée générale. Tous ont répondu des lettres fort aimables pour notre société.

Demandent leur réintégration comme membres actifs :

M. Adrien Martin, chef de service,

Mlle Hélène Delarageaz, inspectrice des classes ménagères et des travaux à l'aiguille,

MM. Paul Aubert, Henri Besson, Georges Molles, Georges Perriraz, Louis Perrochon, Michel Ray, inspecteurs,

MM. Victor Dentan, Montreux, Marcel Hurlimann, Vevey, René Mamin, La Tour-de-Peilz, Alfred Pitton, Yverdon, directeurs d'écoles.

**Les présidents des Sections S.P.V.** voudront bien les inscrire à nouveau au rôle des membres actifs et ne pas oublier de les convoquer aux prochaines assemblées de sections.

M. Henri Jenrenaud, inspecteur, était resté membre actif de la S.P.V., de même que M. Ernest Cavin, directeur des écoles de Pully.

Renoncent à demander leur réintégration comme membres actifs :

MM. Charles Foretay, Jules Margot et James Schwar, inspecteurs, pour des raisons d'âge et de proximité de la retraite, ainsi que

MM. Edmond Altherr, Aigle, et Jean Dentan, Vallorbe, pour appartenance à la Société vaudoise des maîtres secondaires. Ces messieurs gardent tous d'ailleurs un bon souvenir de la S.P.V. et nous expriment des sentiments de la plus grande cordialité.

Nous tenons ici à souhaiter une chaleureuse bienvenue aux anciens membres actifs « démissionnés » autrefois en application de statuts trop draconiens, et réintégrés aujourd'hui grâce à des dispositions plus souples et plus logiques. Notre société ne peut être qu'enrichie par le retour de ces anciens collègues. Plusieurs de ces derniers avaient en effet « dû démissionner non sans mélancolie, après avoir passé au Comité central et à la Fédération », comme le dit l'un d'eux qui ajoute :

« Quelques-uns (membres du corps enseignant) n'approuveront pas ! Qu'ils se rassurent : jamais les inspecteurs redevenus actifs n'en traverseront vos libertés ! Votre position au Comité ne sera en rien diminuée, ni la nôtre du reste. Mais une barrière gênante est enlevée et il n'en peut résulter que de bonnes choses ! »

C'est aussi le souhait du C.C. et tous ceux qui désirent et croient en une collaboration plus intime entre autorités et praticiens.

E. B.

#### SECTION D'ECHALLENS

**Mardi 26 mai, à 16 heures : Gymnastique (Grande salle du Château)**  
(suivie d'une réunion amicale, avec souper en commun).

#### BÉBÉ-ORCHESTRE DE MORGES-ST-PREX

Cet ensemble, dont les animateurs sont nos collègues J.-H. Bernard, Allaman, J. Regamey et A. Delacrétaz, Morges, donnera sa première

audition le dimanche 24 mai, à 15 h. 30, à la salle de la Concorde, à Morges.

Nul doute que nombreux seront ceux qui voudront entendre ces petits musiciens et encourager en même temps nos collègues qui arrivent déjà à des résultats surprenants avec leurs artistes en herbe !

E. B.

#### *SOCIÉTÉ VAUDOISE DE T.M. ET R.S.*

**Assemblée générale**, samedi 30 mai, à 14 h. 30, à l'Ecole Normale.  
Ordre du jour statutaire.

A 15 h. 15 : Causerie de M. Jean HEER, journaliste.

Sujet : L'Allemagne devant son destin. (Avec projection de clichés personnels).

#### *ASSOCIATION VAUDOISE DES MAITRES DE GYMNASTIQUE LECTURE DE CARTE ET EMPLOI DE LA BOUSSOLE*

Notre association organise un cours pour lecture de carte et emploi de la boussole avec exercices théoriques et pratiques.

Les collègues s'intéressant à cette activité sont priés de se rencontrer le **samedi 30 mai à 15 h. précises** au haut du Calvaire (face à l'Hôpital Nestlé), à Lausanne.

Chef de cours : M. Berthold Beauverd, maître primaire supérieur, Lausanne.

Les frais de voyage seront remboursés aux membres de l'A.V.M.C.

Inscriptions jusqu'au jeudi 28 mai auprès de N. Yersin, avenue Bergières 3, Lausanne.

#### *C. E. M. E. A.*

Ce prochain week-end, Champ-Soleil aura sa fête annuelle à l'occasion de laquelle **M. Marcel Monnier**, instructeur Cemea français, donnera trois séries de conférences et travaux pratiques. Le Groupement vaudois des Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active invite ses membres et amis à assister à l'un ou l'autre des entretiens, ou mieux encore, à tout ce riche programme. Jugez plutôt :

**Vendredi 29 mai**, à 16 h. 30 aux Mayoresses, Chailly s/Lausanne :  
« Mes expériences avec les jeunes délinquants ».

**Samedi 30 mai**, à 14 h. 30, à Champ-Soleil, av. Verdeil 11, Lausanne :

1. **Principes essentiels d'une éducation active.**
2. **L'organisation de la vie collective.**

**Dimanche 31 mai**, à 14 h. 30, à Champ-Soleil :

1. **L'esprit des activités éducatives dans les loisirs de l'enfant et de l'adolescent. — Rôle de l'éducateur.**
2. **Discipline et sanctions en éducation.**

Le dimanche après-midi également, M. Monnier travaillera avec un groupe d'enfants.

## PROTECTION DE LA NATURE

Parmi les nombreux buts que poursuit la Commission cantonale vaudoise pour la protection de la nature (président : Dr Ch. Chesseix, Lausanne), il en est un qui nous touche directement : c'est les relations de cette commission avec l'école.

Disons tout d'abord qu'elle est formée de 7 membres, tous domiciliés à Lausanne, et choisis dans les milieux scientifiques de notre chef-lieu. Autour d'elle gravitent quelques dizaines de correspondants locaux ou régionaux, dont la tâche est de surveiller le secteur qui leur est attribué. Ils alertent la Commission chaque fois que cela leur semble nécessaire, soit pour signaler les atteintes graves menaçant nos sites et leur population végétale et animale, soit aussi, préventivement, pour proposer la création de réserves générales ou particulières, destinées à sauvegarder les rares milieux intéressants qui subsistent encore dans notre pays, envahi par le machinisme et la rage de moderniser ou d'...améliorer. En principe, la Commission ne s'oppose pas aux transformations nécessaires et d'intérêt général, mais elle réagit vigoureusement à toutes les tentatives irréfléchies et non indispensables de modification de nos sites.

Mais revenons à l'école. Nous espérons publier avant qu'il soit longtemps, quelques notes, fixant exactement les principes qui doivent diriger tout ami de nos beautés naturelles, notes qui pourront servir de base à d'éventuelles causeries à nos élèves, ou pouvant illustrer telle ou telle leçon. Nous pensons qu'en s'adressant directement aux écoliers, avant que les mauvaises habitudes soient prises, la Commission aura quelques chances de succès : inculquer à nos jeunes, et aux moins jeunes, le respect de tout ce qui vit, le respect d'un équilibre naturel que l'homme finit toujours par transformer à ses dépens, en fin de compte...

Ainsi donc un certain nombre de maîtres primaires et secondaires, sur la proposition de la Commission, et avec l'assentiment de M. le Chef du Département de l'instruction publique et des cultes, que nous remercions ici pour l'accueil qu'il a réservé à nos suggestions, se sont groupés en une communauté de travail pour faciliter la tâche du corps enseignant dans une question souvent mal comprise, faute de renseignements exacts. (Je ne veux vexer personne, mais me déclare incomptént pour juger de questions littéraires ou artistiques, sans les lumières d'autrui...)

Quels sont les buts que nous nous sommes proposés ?

1. Renseigner, au moyen de publications, le corps enseignant sur les diverses questions touchant à notre activité. — 2. Insister auprès de nos collègues pour que dans leur enseignement des sciences, de la géographie, de l'histoire locale, du dessin, ils ne laissent pas de côté tout ce qui fait la valeur et la beauté de notre pays. — 3. Insister auprès des auteurs de manuels de sciences pour qu'une place soit réservée à la question de protection de la Nature. — 4. Prier les professeurs qui préparent le corps enseignant primaire et secondaire, de

prévoir dans leurs cours, quelques entretiens à ce sujet (et là, nous sommes complètement rassurés et nous savons que nous pouvons compter sur leur collaboration). — 5. Organiser, par petits groupes, des séances d'orientation, théoriques ou sur le terrain, à l'intention des maîtres que cela concerne. J'avoue ici que ces séances ne seront pas faciles à organiser si le biotope que l'on veut visiter n'est pas connu à fond par le responsable. — 6. Donner aux maîtres une liste d'ouvrages leur permettant de se familiariser mieux avec notre flore et notre faune.

Le soussigné, pour sa part, a entrepris de constituer, pour la Centrale de documentation scolaire, à Lausanne, une série de diapositives en couleurs, diapositives se rapportant aux beautés de notre pays, à ses réserves, à ses sites, à ses monuments historiques, à certaines laideurs aussi que nous devons faire remarquer à nos enfants. Nous pensons ainsi constituer des séries consacrées à la Réserve des Tenasses sur Blonay, aux Grangettes, aux tourbières du Jura, au Jardin alpin d'Aï, au Parc national, etc. Chacune de ces séries sera accompagnée d'un commentaire rédigé par l'un ou l'autre des membres de la Commission. D'autre part, nous pensons rendre service aux maîtres en publiant ces notes dans le Bulletin, de façon que chacun puisse les collectionner et en disposer en temps voulu. Notre collègue Chabloz, rédacteur du Bulletin, a bien voulu nous réserver la place nécessaire chaque fois qu'un nouveau commentaire pourra être publié. Nous l'en remercions bien vivement.

Nous commencerons par

### LES GRANGETTES

1. Idée directrice : protection des sites, de la faune et de la flore  
Lutte contre l'enlaidissement. Réserve ornithologique.
2. Milieux naturels : Le lac et ses hôtes d'été et d'hiver. La ceinture végétale. La prairie inondée.
3. Diapositives : Etiquette en haut et dirigée vers l'opérateur.
4. Nous conseillons de prendre, en même temps, les séries suivantes : Flore des Grangettes, Palmipèdes, Echassiers, éventuellement Pas-sereaux.
5. A consulter : Altherr, Chronique des Grangettes, Educateur. — Boven, Autour de nous. Payot, Lausanne. — J. Burnier, Dans les roseaux du Haut-Lac. Revue « Nos oiseaux ». — Chodat, Biologie aquatique, Genève. — Zollinger, Aux Aguets. Payot, Lausanne.
6. Ordre suivi : Classification des clichés :
  1. Plan de la réserve ornithologique, placée sous la sauvegarde de la Ligue pour la Protection de la Nature. Ses limites sont : le canal, de son embouchure à la première passerelle, sentier reliant cette passerelle au chemin Noville-Ferme des Grangettes, rive du lac, de la ferme au canal. Interdiction de chasser à moins de 300 m. de la rive.

2. Embouchure de l'Eau-Froide, à Villeneuve. Tend à devenir un dépôt de sable et de gravier, avec les machines que cela comporte.
3. Dépôt des gadoues de Villeneuve. La ceinture de roseaux doit céder le pas...
4. Chemin des Saviez. Aulnes, peupliers. Au sol, roseaux et prêles.
5. Quelques ruisseaux amènent au lac les eaux de drainage des prés riverains. Ils abritent une faunule intéressante de Crustacés, d'Insectes, d'Acariens et de Vers. On y trouve la remarquable Argyronète, Araignée aquatique construisant sous l'eau sa cloche à plongeur. (Il n'est pas indispensable de vous y ruer avec vos classes et de l'exterminer !)
6. Près de la ferme des Grangettes.
7. Protection des rives contre les vagues.
8. En retrait, la plaine marécageuse des Saviez, menacée par le projet de construction d'un aérodrome, dont l'utilité est loin d'être démontrée. Ce serait la fin d'un paysage tout de charme et de douceur, entraînant avec elle la disparition des rares plantes de terrains humides ayant échappé à l'assainissement de la Plaine du Rhône. (Genêt, Joncs, Petite centaurée, Iris jaune, Pygamon des marais, Pédiculaire, Séneçon des marais, Laîches, Carex, Salicaire, Lysimaque, Epipactis des marais, Linaigrette, Lychnis fleur de coucou, Gentiane pneumonanthe, etc.)
10. Id.
- 11-13. Entre canal et ferme. Refuge de très nombreux oiseaux des taillis et des buissons. Fauvettes, mésanges, locustelle, coucou, loriot, grimpereau. Buses, milans, hérons. Terriers de renards.
14. Scirpes de l'an précédent, cassés par le vent et les eaux.
15. Roseaux secs du premier printemps ; vont céder la place à la poussée nouvelle.
- 16-23. Au bord du canal. **Hôtes annuels** : Foulques, grèbes catingueux et huppés, Canards colverts. **Hiver** : Milouins, morillons, chipeaux, siffleurs, garots, souchets, sarcelles d'hiver, nettes, pilets, harles (piettes, bièvres et huppés), cormorans (qui passent la nuit sur les arbres de l'île de Peilz, en face de Villeneuve, arbres blancs des déjections de leurs hôtes), mouettes et goélands. Plus rarement, plongeons, phalaropes, oies sauvages, labbes. **Eté** : Dans les roseaux surtout : rousseroles, bruants des roseaux, bécassines, râles, chevaliers. **Passage** : Chevaliers divers, bécasseaux, pluviers, courlis, barges vanneaux. Au canal : Pipits spioncelles (hiver), bergeronnettes grises et jaunes, troglodytes, martins-pêcheurs, cincles aquatiques, hérons cendrés. Rares hérons blongios et butors.

A noter les couleurs changeantes suivant le moment du jour et les saisons.

24. La Praille. Prairie marécageuse à « flat ». Rousseroles, verdoroles, hérons, bécassines, râles, locustelles.

25-26. Vieux Rhône. Ancien méandre du Rhône. Paradis des pêcheurs. Lieu de frai des brochets et des tanches. Dans l'eau, flottant grâce à ses vésicules, l'Utriculaire, plante insectivore (?), à la belle fleur jaune se dressant au-dessus de l'eau en juin.

27. Le Rhône de juin, boueux et limoneux, charriant des tonnes de sable.

28-37. Les rives vues du lac.

31. Coupe théorique de la ceinture végétale. Plantes immergées, sans tissu de soutien bien formé, mais élastiques et résistant à la traction. Tiges pleines d'air. Feuilles flottantes et étalées des nérophars. Tiges plus raides des scirpes et des roseaux.

Roseaux abritant en mai-juin des centaines de rousseroles turdoïdes et effarvates, au chant étourdissant. Nichées de grèbes, de foulques, de colverts. Lieu de préférence du héron blongios, qui se faufile silencieusement entre les roseaux. Prospection des tiges par la mésange bleue. En automne, dortoir des milliers d'étourneaux lors de leur passage.

38-42. Apothéose et feu d'artifice final. Tout est calme, mais la vie nocturne continue. Au fond, la crête du Jura, avec la Dent de Vaulion et l'encoche du Mollendruz.

*Edm. Altherr.*

## GENÈVE

## U.I.G. MESSIEURS. — CONFIANCE

(Commentaires aux remarques présentées par quelques collègues lors de la dernière assemblée générale.)

On entend dire parfois que le comité n'est qu'un groupe d'hommes et que son opinion ne saurait être celle de l'assemblée générale. Ce cas peut se produire mais il n'est pas fréquent. En effet, le comité est élu par l'assemblée administrative (bien fréquentée, celle-là), et de ce fait, il est sensé jouir de la confiance des membres de l'UIG.

Cette confiance témoignée par un vote créé pour le comité des devoirs, mais lui donne aussi de la liberté. Les questions urgentes sont liquidées sans consulter l'assemblée générale. Les membres du comité prennent alors une décision, conscients de leurs devoirs, dont l'un d'eux consiste à respecter la neutralité politique et confessionnelle exigée par nos statuts. Sur le plan politique, le Conseil d'Etat n'a pas cette préoccupation. Les incidents cités par un collègue ne peuvent être reprochés à l'UIG qui déplore chaque fois un tel état de choses. Il faudrait protester énergiquement, mais que faire contre la puissance des partis ?

Notre association doit sauvegarder les intérêts de ses membres, mais ce n'est là qu'une partie de ses attributions. Soucieuse de tout ce qui touche à l'éducation de l'enfant, à la formation des futurs instituteurs, elle tient à collaborer activement à l'étude de ces problèmes pédagogiques.

Ces études sont profitables lorsqu'elles sont effectuées par un groupe de membres que le sujet intéresse et qui peuvent sacrifier à

leurs loisirs. Les propositions d'une commission sont en général adoptées par l'assemblée générale, car elles sont le fruit d'une étude sérieuse. C'est normal. Il faut accorder sa confiance à ceux qui connaissent bien le problème.

Alors, pourquoi venir aux assemblées générales ? Y assister, c'est prouver son intérêt pour sa profession ; c'est dicter au comité la volonté de tous ; c'est aussi lui donner confiance. Agir en collègues, signifie pour le comité, n'oublier personne, et pour les membres, ne pas abandonner ceux qui luttent.

E. P.

### RAPPEL

Le 28 mai, l'U.I.G. (Messieurs) sera l'hôte de l'Ecole normale de la Haute-Savoie, à Bonneville. Je me permets de recommander très vivement cette visite à tous mes collègues de l'U.I.G. Tous ceux qui feront le déplacement ne regretteront certainement pas leur journée.

G. W.

### U. I. G. DAMES

L'école du Bd James-Fazy nous accueillera pour notre dernière assemblée de cette année scolaire, **mercredi 27 mai, dès 16 h. 30**. Vous pourrez faire honneur à un buffet que vous auront aimablement préparé maîtresses et élèves des cours ménagers.

Mademoiselle Chappuis et Madame Peney nous présenteront les classes de fin de scolarité et de l'enseignement ménager. Une exposition de travaux d'élèves terminera cette séance à laquelle nous vous attendons toutes.

M. Th. B.

**N.-B.** — Une courte partie administrative permettra au comité de connaître votre avis avant de prendre des décisions importantes.

### U.A.E.E. — RAPPEL

#### Voyage à Berne, jeudi 28 mai

Rendez-vous à Cornavin à 6 h. 45. N'oubliez pas de verser le montant du billet, Fr. 15.90, au compte de chèques postaux de l'Amicale 12786.

Bon voyage !

M. R.

### U.A.E.E. — GROUPE D'ÉCHANGE

Prochaine et dernière séance de cette année scolaire : lundi 1er juin à 16 h. 45, Ecole de St-Antoine.

**Apporter :** Tampons Bourreliers, tampons de chiffres, tampon encrreur, 1 image (de tons très estompés) 19 × 24 cm., règle métrique, crayons de couleur, 2 catalogues de souliers identiques, chablons garçon ou fille, ou mieux : images d'enfants très petit format. Et si possible une idée inédite de jeu pour exercer la notion de paire.

Comme nous n'avons pas épousé le programme que nous nous étions fixé dans la confection des jeux de calcul, nous y consacrerons encore une ou deux séances à la rentrée.

F. S.

## NEUCHATEL

### CONTRAT D'ASSURANCE-ACCIDENT AVEC «LA NEUCHATELOISE»

Chacun aura reçu la circulaire signée de MM. W. Zwahlen et E. Bille. Elle est suffisamment explicite pour que nous nous abstentions de commentaires. Si l'augmentation des primes vous a surpris, vous en aurez compris les raisons impérieuses. Au reste, vous y aviez été préparé par les avis antérieurs du C.C. et de l'Assemblée des délégués.

La circulaire d'avril a cependant suscité certaines questions de la part de collègues retraités ou à la veille de démissionner.

Jusqu'ici, un représentant de « La Neuchâteloise » s'approchait de l'assuré atteint par la limite d'âge ou démissionnaire et examinait son cas. En général, le contrat était modifié par une augmentation de prime et quelquefois aussi par une réduction des prestations. Mais si l'assuré en manifestait le désir ou si son état de santé n'était pas satisfaisant, l'assurance était simplement annulée.

Nous devons à l'obligeance de « La Neuchâteloise » les précisions suivantes qui serviront dorénavant à éviter tout malentendu :

« D'une manière générale, l'assurance-accident cesse lorsque l'assuré atteint l'âge de 65 ans et abandonne son activité professionnelle.

» Les contrats conclus par les membres du Corps enseignant devraient donc être résiliés par la compagnie dès que les assurés atteignent cette limite d'âge ou prennent leur retraite, d'autant plus qu'à ce moment ils quittent la S.P.N., ce qui leur fait perdre le droit au contrat de faveur.

» Toutefois, pour tenir compte du fait que les membres de la S.P.N. ont été assurés auprès de notre compagnie durant de nombreuses années, nous consentirons à continuer l'assurance en réduisant les prestations en cas de décès et d'invalidité, cette dernière étant payable sous forme de rente. La prime ne subira pas d'augmentation comme précédemment. Le contrat pourra alors être prolongé jusqu'à l'âge de 70 ans à condition que l'état de santé de l'assuré soit favorable.

» Il est évident que si un instituteur accepte d'enseigner après avoir atteint l'âge de 65 ans, il pourra continuer à être assuré aux conditions normales.

» Comme nous l'avons fait jusqu'ici, nous nous efforcerons d'examiner chaque cas particulier avec bienveillance. »

**Rappel :** Nous nous permettons de rappeler que les formulaires d'adhésion aux assurances-accident et responsabilité civile sont à retourner à M. W. Gugger, agent général de « La Neuchâteloise », Seyon 6, à Neuchâtel, **immédiatement**.

W. G.

## PRÉSIDENTS DES SECTIONS POUR 1953

Le dernier nom vient de nous parvenir, c'est pourquoi cette liste est donnée si tardivement.

**Neuchâtel** : M. Xavier ZURCHER, Favarge 75, Neuchâtel. Téléphone 5 63 36.

**Boudry** : M. Marcel RUTTI, Chapelle 18, Peseux.

**Val de Ruz** : M. Claude VAUCHER, Dombresson. Tél. 7 18 19.

**Val de Travers** : M. Robert JEQUIER, Grand'Rue 7, Fleurier. Téléphone 9 15 44.

**La Chaux-de-Fonds** : M. Marcel JAQUET, Les Bulles 21, La Chaux-de-Fonds. Tél. 2 58 05.

**Le Locle** : M. Ernest HASLER, Petits-Monts 8, Le Locle. Tél. 3 24 14.

W. G.

## LES PLAFONDS

Les collègues retraités ne bénéficient pas tous des allocations de renchérissement desservies par l'Etat. Ceux qui possèdent une fortune quelque peu appréciable ne les reçoivent pas pour autant que le revenu de celle-ci, ajouté à la pension, atteigne un plafond déterminé.

La Confédération, qui avait adopté ce principe à l'égard de son personnel en retraite, y a renoncé.

Des quotidiens neuchâtelois viennent de s'élever contre cette mesure qu'ils qualifient d'injuste et d'arbitraire, s'appuyant sur des cas précis. Ils déplorent que l'économie soit par ce fait l'objet d'une sanction inconcevable.

Nous croyons savoir qu'il ne s'écoulera plus trop de temps d'ici à la suppression des plafonds par l'Etat. Cette nouvelle sera de nature à apaiser l'amertume de ceux qui étaient l'objet d'un régime d'exception.

W. G.

## GROUPES DE TRAVAIL

Les responsables de toutes les commissions prévues se sont rencontrés le 8 mai dernier pour mettre au point l'organisation des équipes, de sorte que, dans chacune, le travail pourra débuter sous peu. Les collègues inscrits recevront personnellement les renseignements nécessaires.

Toutes les commissions ont maintenant trouvé un « chef », chacune comprendra une ou plusieurs équipes des différents degrés de l'enseignement. Une huitième commission a même pu se constituer : celle du film fixe qui travaillera en collaboration avec les commissions de géographie, d'histoire et de sciences.

Une quarantaine de collègues se sont inscrits jusqu'à présent dans nos équipes. C'est bien, nous nous en réjouissons, mais en attendons davantage. Les commissions d'allemand et d'histoire, en particulier auraient besoin de quelques « travailleurs ». Nous lançons un nouvel appel à tous les collègues du canton : Renvoyez vos cartes d'adhésion !

Nous rappelons ci-dessous la liste des responsables. Nous publierons prochainement la liste complète des équipes au travail et de leurs membres.

1. Français : M. A. Barthoulot, Chaumont/Neuchâtel.
2. Calcul : M. P. Perret, Eglise 2, Neuchâtel.
3. Géographie : M. H. Perrin, Chansons 8, Peseux.
4. Sciences : M. J.-P. Brandt, Tête de Ran 25, La Chaux-de-Fonds.
5. Centres d'intérêt : M. P. Audétat, Favarge 81, Neuchâtel.
6. Histoire : M. André Chardonnens, Rocher 11, Neuchâtel.
7. Allemand : M. Louis Burgener, Cernier.
8. Film fixe : M. Louis Pollen, Portes-Rouges 95, Neuchâtel.

*Paul Perret.*

### BIENVENUE

à M. Maurice Nicoulin qui vient d'être nommé au Cerneux-Péquignot et qui est entré aussitôt dans la S.P.N.—V.P.O.D.

W. G.

### INSTITUTEURS SPORTIFS

Félicitations à nos deux jeunes collègues, MM. Jean-Daniel Favre du Locle, et Jacques Thiébaud, de Brot-Dessus qui viennent d'obtenir après avoir suivi récemment un cours à Engelberg, le diplôme d'instructeur suisse de ski.

W. G.

### AU CHEF-LIEU

Neuchâtel est à prendre en exemple pour sa clairvoyante libéralité. Son Conseil général vient de voter d'importants crédits en faveur de la construction de bâtiments scolaires ou de transformations, soit : 1 200 000 francs pour un nouveau collège à La Coudre ; 1 300 000 francs pour l'aménagement d'un bâtiment à la Maladière qui abritera l'Ecole des Arts et Métiers et l'Ecole complémentaire commerciale, enfin 645 000 francs pour l'agrandissement du Collège de Vauseyon.

C'est magnifique !

W. G.

### JURA BERNOIS

#### NOUVEAUX MAITRES SECONDAIRES

Ont obtenu le diplôme aux examens qui viennent d'avoir lieu à Porrentruy :

Milles Jacqueline Benoît, Tramelan,  
Yvette Berlincourt, Porrentruy,  
Jeanne Maître, Tavannes,

et MM. Ch. Amman, Neuchâtel,  
 Jean Greppin, Moutier,  
 J.-L. Muller, Bonfol,  
 Jean Wagner, Delémont.

D'autre part, M. Xavier Moirandat, La Neuveville, a réussi son examen complémentaire d'allemand et M. Fernand Donzé, Tramelan, son examen complémentaire d'anglais. Nos félicitations !

T.

#### A L'ECOLE D'APPLICATION

M. Edmond Beuchat, maître à l'Ecole d'application à Porrentruy, a fêté ses quarante ans d'enseignement. Nos félicitations à M. Beuchat qui, depuis nombre d'années, initie avec un grand talent les Normaliens à la pratique de notre profession, et les guide dans leurs premiers contacts avec les élèves.

T.

#### VACANCES D'ÉTÉ

##### I. Yougoslavie.

Nos collègues yougoslaves mettent à la disposition des instituteurs de Suisse, au centre de repos de l'Union des Syndicats de Yougoslavie, 3 séries de séjour de 14 jours chacun : du 18 juillet au 1er août, du 1er au 15 août et du 15 au 29 août.

Il y aurait pour chaque séjour 10 places disponibles à Ulcinj (Monténégro) sur la côte adriatique, 5 places à l'Île de Rab, 5 places à Kastel Stari (près de Split) et 5 places à Opatija.

Je rappelle les conditions qui nous sont faites :

11 fr. suisses par jour (avec interprète pour le groupe), 10 fr. sans interprète.

Inscriptions jusqu'au 15 juin, auprès de G. Willemin, case postale 3, Cornavin-Genève.

##### II. Centre culturel international de Menton.

Le Winter Palace offre au corps enseignant de tous les pays la possibilité d'un séjour à bas prix, dans le chaud climat du Midi.

Le prix de la journée (chambre avec eau courante, trois repas, activités du Centre) est fixé à :

1000 Frs. du 15 juin au 11 juillet ou du 23 août au 15 septembre.

1100 Frs. du 12 juillet au 22 août.

L'hôtel est très grand (300 lits), confortable et bien dirigé. Cuisine simple, mais suffisante.

M. Jenger, directeur du Centre, sait créer des contacts entre les représentants des différents pays. Des conférences en langues diverses documentent les « curieux » et les enrichissent, pendant que les « indépendants » s'adonnent aux siestes prolongées et aux bains de mer.

Des excursions agrémentent ce séjour. Une exposition permanente d'ouvrages de tous pays, une bibliothèque bien achalandée, un piano, un ping-pong satisfont tous les goûts.

Liberté absolue de s'isoler ou de participer aux manifestations du Centre. En un mot, une occasion inespérée de jouir des bienfaits de ce beau coin de France et de prendre contact avec des collègues de nationalités différentes.

Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès de la Ligue française de l'Enseignement, Sect. Tourisme, 3, rue Récamier, Paris 7e.

Le séjour doit commencer un **dimanche** à midi et se terminer un **dimanche** matin.

### III. Colonies de vacances linguistiques organisées par Pro Juventute :

à **Eglisau** (Zurich), du 14 juillet au 8 août, pour jeunes gens et jeunes filles de 14 à 16 ans ayant étudié l'allemand pendant 1-2 ans. Prix du séjour (25 jours), 215 fr.

à **Oberschau-Wartau** (St-Gall), du 14 juillet au 10 août pour jeunes gens et jeunes filles de 16 à 17 ans ayant étudié l'allemand pendant 3 ans au moins. — Pour 27 jours : 240 fr.

à **Arbon**, du 15 juillet au 10 août pour jeunes gens et jeunes filles de 17 à 19 ans ayant étudié l'allemand pendant 5 ans au moins. — Prix pour 26 jours : 240 fr.

à **Riva San Vitale** (lac de Lugano), du 20 juillet au 2 août et du 3 au 15 août, pour jeunes gens et jeunes filles de 16 à 19 ans ayant étudié l'italien pendant 1 an au moins.

Prix : 1re série (13 jours) : 115 fr. ; 2e série (12 jours) : 108 fr. ; pour 26 jours, 210 fr.

Dans ces 4 colonies, les participants sont logés chez l'habitant ; les prix indiqués comprennent le logement, la pension, la surveillance, l'enseignement linguistique, les excursions, l'assurance, mais pas le voyage.

Renseignements et inscriptions à Pro Juventute, Loisirs/Vacances, Seefeldstrasse 8, Zurich 22.

### AVEZ-VOUS UNE PLACE ?

pendant deux mois (6 juillet-11 septembre) pour un enfant protestant étranger, ayant un urgent besoin d'un changement d'air et de milieux.

Une cinquantaine de fillettes et de garçons, de 7 à 13 ans, d'Italie et de la région industrielle du nord de la France, qui n'ont pas jusqu'ici bénéficié d'un séjour en Suisse, attendent que vous leur fassiez signe, par l'entremise du Secrétariat romand de l'Entr'aide protestante (pasteur Freundler), av. Dapples 54, Lausanne. Tél. 26 18 50.

Attendront-ils en vain ?

*Cherchez-vous un but*  
POUR LES COURSES D'ECOLE ET DE SOCIETES?

*Grand plaisir*  
*Faible dépense*

Des courses pour petits et grands dans la région

**Vevey - St-Légier - Châtel-St-Denis - Chamby**  
**Blonay - Les Pléiades** 1400 m.

Demandez aux chemins de fer électriques veveysans le dépliant illustré  
avec 8 projets de courses.

**Hôtel de la Prairie**  
**YVERDON**

2 grandes salles pour sociétés  
Magnifique terrasse ombragée  
Endroit idéal pour courses d'écoles

But idéal, courses scolaires  
**Chemin-Dessus s/Martigny**

1150 m.

Forêt mélèzes - Flore variée.  
Accès : à pied, sur demande, cars  
Martigny-Excursions dép. gare, tarif  
école réduit, sans engagement.

**Hôtel Beau-Site.** - Bazar.  
Prix spéciaux sur menus, ca-  
fés, thé, chocolat, potage, etc.

PELLAUD Frères, propr. Tél. (026) 6.15.62

**Tour de Gourze**

Altitude 930 m.

Course classique, belvédère idéal sur le lac Léman et les Alpes ; accès facile par les gares de Grandvaux, Puidoux ou Cully ; une heure de marche agréable pour les deux premières gares et une heure et quart par Cully (un peu plus pénible). Restaurant au sommet; soupe, thé, café (prix spéciaux pour les écoles); limonade, vin, etc. Restauration chaude et froide.

Se recommande : Mme Vve A. BANDERET  
Téléphone sous Tour de Gourze 4.22.09  
Poste de Riex s/Cully

ARPETTAZ s/CHAMPEX

**Chalet**  
**du**  
**Val d'Arpettaz**

à 30 minutes du lac  
Restauration - Dortoirs  
Arrangements  
pour écoles et sociétés

Tél. (026) 6.82.21      C. Lovey, propr.

Alpes Vaudoises  
1900 à 3200 m. d'altitude

**ANZEINDAZ**

Le centre des excursions des  
Alpes Vaudoises p.excellence

Nombreux itinéraires pour courses d'écoles. Séjours d'été et d'hiver. Chambres avec et sans eau courante. Dortoirs, prix spéciaux pour écoles et sociétés. **Demandez prospectus et itinéraires.** Hôtel-Refuge Anzeindaz, tél. 5 31 47. Refuge des Diablerets, tél. 5 33 38. Refuge de Solalex, tél. 5 33 14. Se recommandent. Service de Jeep Barboleusaz-Solalex-Anzeindaz

*Un but idéal de course d'école*

# LA BARILLETTE - LA DOLE

en télé-siège



*Prix spéciaux  
pour écoles  
et sociétés*

*Restaurant à  
la station supérieure*

*Demandez  
renseignements  
à l'Administration  
du chemin de fer*

**Nyon-St-Cergue  
Morez**

**Tél. 9 53 37  
Nyon**

*Pour vos courses scolaires*

# Châtel-St-Denis

**LES PACCOTS**

Bureau officiel de renseignements, téléphone 5.90.35

# *Partie pédagogique*

## UN TRAVAIL COLLECTIF

Nous publions aujourd'hui le travail fourni au concours *Pro Infirmis* par la classe primaire supérieure de Chexbres dirigée par notre collègue Hermann Rochat. Si nous le donnons ici, c'est que nous pensons que ce texte pourra être lu dans les classes qui seront certainement sensibles au récit biographique, sincère et simplement émouvant, de leurs camarades de Chexbres.

Réd.

### CONCOURS PRO INFIRMIS 1953

Pour répondre au vœu de Pro Infirmis, nous sommes allés en classe trouver M. Prosper Butticaz qu'une grave maladie a privé de ses deux mains et de ses deux jambes.

Les compositions qui suivent résument notre entretien et s'efforcent de montrer ce qui nous a surtout frappés chez M. Butticaz : sa volonté tenace et son courage admirable.

#### La vie était si belle...

1911...

Il est né un garçon chez les Butticaz.

Et savez-vous, il est si beau ce bébé, si resplendissant de santé dans son petit berceau, qu'ils l'ont appelé... Prosper.

Le bébé grandit, devient un solide garçon qui suit facilement ses classes primaires et passe brillamment son examen d'entrée en prim. sup. Intelligent, travailleur, il rêve de devenir mécanicien ; à 16 ans, il entre à l'Ecole des Métiers où il se forge un bel avenir. Puis c'est le départ pour l'école de recrues avec un an de retard dû aux études. Le nouveau soldat s'engage ensuite aux usines Peugeot où il travaille pendant deux ans.

Le temps qui s'écoule semble n'apporter que joie et bonheur, Prosper est le plus heureux des hommes, tout lui sourit : il a une belle situation, des amis, une adorable fiancée, tout ce qu'on peut souhaiter à 23 ans...

Et pourtant...

Au début de l'automne 1934, une inquiétude assombrît parfois son visage et le rend tout songeur : un froid tenace s'est implanté dans son pied droit ; les orteils sont inertes, et l'engourdissement se développe irrésistiblement.

Mais, bah ! On est jeune ; on oublie le bobo pour ne penser qu'à la joie présente et l'on se jette dans les plaisirs à corps perdu, comme si une voix secrète disait : Profite... profite...

Prosper a de plus en plus de peine à marcher. Le vide se fait autour de lui, les camarades l'abandonnent, il connaît la solitude et la tristesse. N'y tenant plus, il s'en va trouver le médecin du village qui, ne comprenant pas grand-chose à cette maladie étrange, s'applique de son mieux à soulager son malade. Cependant, la situation s'aggrave de

jour en jour ; des cassins noirs apparaissent sous les ongles, des brûlures le torturent, il n'y a plus qu'une solution : l'hôpital.

Un mois en médecine, un long mois d'essais, de recherches, de tentatives vaines, sans rien qui permette de percer le secret de la maladie mystérieuse qui ronge ce pied.

De médecine, on le transporte en chirurgie où, du jour au lendemain, un jeune chirurgien lui apprendra la terrible vérité.

Mais, laissons plutôt la parole à M. Butticaz qui nous racontera lui-même cette scène douloureuse :

— Il s'est assis sur le bord de mon lit, il a posé sa main amicalement sur mon front, il m'a regardé droit dans les yeux et, d'une voix qu'il voulait ferme malgré l'émotion, il m'a dit :

— Mon pauvre ami, il n'y a plus rien à faire, c'est trop tard, il faut couper cette jambe.

*Jacqueline Regamey.*

### Calvaire

Carré dans son fauteuil d'infirme, soulignant ses paroles d'un geste de son moignon de bras, sa bonne figure rieuse contrastant avec la gravité de ses propos, M. Butticaz évoque pour nous ce qu'a été son calvaire :

... Intoxiqué par les drogues, très affaibli, moralement anéanti par l'échec de tous les traitements auxquels on m'avait soumis, j'accepte la sentence du chirurgien sans même en réaliser exactement la portée. D'ailleurs, elle m'apparaît comme une délivrance, car il y a tant et tant de semaines que je souffre atrocement, tant et tant de nuits que je passe assis, ligoté dans un fauteuil, cherchant en vain le sommeil. Très charitaiblement, on m'encourage en m'expliquant qu'on enlèvera le moins possible, qu'on me laissera un moignon de jambe pour faciliter la pose d'une prothèse.

Les semaines passent... mes médecins sont inquiets : la plaie ne se cicatrice pas, elle suppure. Il faut se rendre à l'évidence : le genou est condamné, le mal gagne la cuisse. On me fait comprendre qu'il faut tailler plus haut.

« Taillez donc ! » au point où j'en suis, quelques centimètres de plus ou de moins !

Et c'est l'amputation à mi-cuisse, dont le résultat apparaît d'emblée favorable. La cicatrisation est rapide, et quelques semaines plus tard, j'ai le bonheur de rentrer à la maison, très affaibli, il est vrai, réduit à trente misérables kilos, mais délivré enfin du cauchemar qui m'obsédait. On me fournit une jambe artificielle, je réapprends peu à peu à marcher, le Repuis m'aide dans mes efforts de réadaptation, on m'en toure... je devrais être heureux ; pourtant, un vague pressentiment me hante : je sens que je ne suis pas au bout de mes malheurs, et, le courage m'abandonnant, j'en viens à vivoter au jour le jour.

Hélas, je ne me trompais pas : au cours de l'hiver 1937, le pied qui me reste est envahi à son tour par ce même froid persistant ; les mêmes douleurs lancinantes m'assailtent, la même fatigue me condamne à abandonner les amis, les plaisirs, tout ce qui donne encore un sens à ma pauvre existence d'éclopé.

On entend dire parfois que le fait d'avoir subi une première opération donne au malade le courage d'en affronter une deuxième : c'est faux ! Moi, en tout cas, j'avais peur ; j'avais peur d'aller voir un médecin pour lui montrer mon pauvre pied noir et enflé. Finalement, ce sont les douleurs intolérables qui me pousseront à l'hôpital où je demanderai moi-même l'opération immédiate.

Amputation au genou — guérison rapide — retour.

Mon sort n'est guère enviable, pourtant je l'accepte. Je n'ai plus de jambes - qu'importe, du moment qu'il me reste mes deux mains, et la possibilité de travailler, de gagner ma vie. J'en ai vu d'autres, à l'hôpital, qui n'ont même pas ce bonheur-là.

Mes deux mains !

Dans le courant de l'hiver 1939, le drame va se reproduire, pareil en tous points à celui que j'ai vécu deux fois déjà : une égratignure insignifiante à la main gauche résiste à tous les traitements, le froid s'y installe, les douleurs commencent. Et c'est de nouveau l'amputation. Un infirmier à qui je garde une sincère reconnaissance m'avait très franchement averti de ce qui m'attendait, et je savais que ma main droite n'échapperait pas à la fatalité qui s'acharnait sur moi. Si bien qu'en 1941, lorsque je vis apparaître des tâches noires sous mes ongles, je me croyais moralement prêt à subir une nouvelle épreuve. Je revois la scène, comme si c'était hier : je suis dans mon lit d'hôpital, un vendredi soir, vers les neuf heures ; le chef de clinique s'approche, prend ma main, la regarde longuement, puis tournant vers moi un regard plein de pitié me dit : « Demain ! » Quel coup terrible ! Cette fois, je perdais tout, j'étais un homme fini.

Et le tremblement dans la voix de M. Butticaz, la pâleur subite de son visage, la sueur qui perle à son front, nous font comprendre mieux que des mots toute l'ampleur de ce désespoir passé.

*Irène Bourloud.*

### Vouloir, c'est pouvoir...

Pour rompre le silence pénible qui fait suite aux derniers propos de M. Butticaz, un de mes camarades demande :

— Pouvez-vous nous dire très simplement ce qui vous a aidé à reprendre courage ?

Et le visage un instant assombri de M. Butticaz retrouve vite sa sérénité :

— Plusieurs choses m'ont aidé moralement à reprendre le dessus. Les malheurs des autres, tout d'abord. A l'hôpital, je me suis rendu compte que je n'étais pas seul à souffrir et que ce pauvre type, mon voisin de lit, paralysé depuis quinze ans, était plus à plaindre que moi. Pourtant, il ne s'aigrissait pas, lui, bien au contraire, il avait toujours un mot aimable, une parole encourageante à l'adresse de celui qui « ca-fardait ». Il y avait les amis aussi, qui ne me laissaient pas seul, malgré mon état. A tour de rôle, ils venaient me chercher, et s'efforçaient de me faire oublier que ma présence au milieu d'eux pouvait contrarier leurs ébats.

Mais surtout j'étais gai, très gai de nature. La maladie m'ayant pris tout ce qu'elle avait à me prendre, il fallait bien que je tire parti des restes : je commençai par apprendre à écrire avec mon moignon de bras. Un crayon fixé solidement par dessus mon pansement, une planche et une feuille de papier dressées devant moi, je traçais des PROSPER presque illisibles, en lettres hautes comme ça. Les petits sourires entendus et narquois des copains et des infirmiers n'ont jamais réussi à me rebuter et à force de volonté, je suis arrivé à écrire honnêtement... je vous le prouverai dans un instant.

— Est-ce que Pro Infirmis a eu l'occasion de s'intéresser à votre cas ?

— Oui, beaucoup. Je devais me réadapter, il me fallait des appareils, et personne ne pouvait matériellement venir à mon secours. Pro Infirmis l'a fait, avec beaucoup de discrétion, je lui garde une profonde reconnaissance. C'est une œuvre qui mérite d'être soutenue.

— Aujourd'hui, quelles sont vos principales occupations ?

— Eh bien, voyez : quand vous êtes entrés, j'étais en train de fabriquer des billets de tombola. Si les précisions vous intéressent, je vous dirai que j'en ai déjà roulé dans les trois millions ! La petite machine que j'emploie a été mise au point par M. Pauroux, de Chexbres qui, d'autre part, a complété et perfectionné au cours des années les appareils que Pro Infirmis m'avait fournis autrefois. Mais, au lieu de tant d'explications, faites-moi un peu de place, et je vous montrerai comment je m'y prends...

Joignant le geste à la parole, M. Butticaz déplace son fauteuil à roulettes et s'approche de sa machine à billets. Il coiffe son moignon de bras d'une prothèse en cuir terminée par une sorte de lame de couteau ; son bras gauche commande un interrupteur électrique. Poussé par la lame, un feillet de papier s'enroule sur une tige de fer, reçoit un anneau, tombe dans un carton, tout cela en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire.

Roulant son fauteuil vers une table, avec une vélocité qui nous surprise, M. Butticaz ouvre sa machine à écrire, y glisse une feuille, s'arme d'une sorte de doigt en caoutchouc, et se met à écrire un texte avec une dextérité digne de la meilleure dactylo. Pour terminer sa démonstration, M. Butticaz roule devant nous une cigarette, sans la moindre hésitation, avec une précision de mouvements que beaucoup parmi nous pourraient lui envier.

Avant de quitter M. Butticaz, nous lui posons une dernière question :

— Si nous vous demandions de faire un vœu, lequel feriez-vous ?

— Voyez-vous, je ne manque de rien, je suis parfaitement heureux de pouvoir travailler tous les jours, de gagner honnêtement mon pain et d'être indépendant. Mon seul souhait, c'est de rester en bonne santé.

M. Butticaz vient de nous donner une leçon magifique qui restera gravée à tout jamais dans notre souvenir.

Annette Cossy.

VARIÉTÉCONQUÊTE

Bien que Liliane soit à l'école depuis trois mois, sa maîtresse n'a point encore réussi à pénétrer dans son intimité. A toutes les avances, Liliane marque une froideur déconcertante. Elle consent, cependant, à dire bonjour, car elle tient à être polie, mais elle a un petit rire gêné si la maîtresse lui pose une question, elle roule des yeux éperdus, elle ne répond rien ; et, si la main amie risque un geste affectueux, elle se dérobe, elle s'esquive. Liliane parle un peu à ses amis, mais ne dit rien à sa maîtresse.

— « Ma fille est enchantée de son école ! » déclare la maman, toute souriante, qui est venue l'attendre à la sortie.

— « Je suis très heureuse de vous l'entendre dire, Madame ! répond la maîtresse avec quelque malice, car ce n'est pas par Liliane que je le saurais ! »

— « Vraiment, elle ne vous dit toujours rien ; pourtant elle vous aime bien, elle parle constamment de vous à la maison. Tout ce que dit sa maîtresse, c'est l'évangile... Voyons, Liliane, pourquoi ne parles-tu pas à ta maîtresse ? »

— « Laissons faire le temps, Madame, il est inutile de la troubler en insistant ! »

Très assidue au travail, Liliane s'applique avec le désir manifeste de bien faire et suit scrupuleusement les indications données. Dans les leçons, elle répond aux questions qui lui sont posées, mais en détournant les yeux et avec l'air d'être assise sur une épine.

Cet après-midi, alors que les uns s'affairent à la construction, tandis que d'autres ont choisi le modelage, la maîtresse organise un exercice de peinture avec un groupe. Liliane en fait partie. Ses petits doigts déliés et légers excellent dans la pose délicate des couleurs. Elle est toute à son affaire, contente d'entendre dire, derrière elle : « C'est joli, Liliane ! »

Alors, comme la maîtresse se penche pour mieux apprécier le travail de la petite fille, elle entend une voix menue, la voix de Liliane, qui, sans tourner la tête, lui dit : « Mon papa vous connaît, quand vous étiez jeune fille ! »

*Edmée Matthey.*

LECTURELa souffrance des rennes

Après les loups, les ennemis les plus sérieux des rennes sont les mouches et surtout les moustiques. Il est difficile, dans les climats tempérés, de se faire une idée même approximative de la voracité des insectes arctiques. L'été est proprement insupportable aux animaux ; c'est une des raisons de l'amplitude de leurs migrations vers le Nord et la raison principale de leur exode vers les cours d'eau. Les rennes s'y plongent ou se roulent dans la vase pour échapper aux piqûres. Celles-ci sont particulièrement douloureuses aux orifices où l'épaisseur de la toison ne protège pas la peau. On voit parfois des bêtes succomber de suffocation parce que les narines sont obstruées par l'enflure provoquée par les insectes. Lorsqu'ils ne peuvent se plonger dans l'eau, les rennes se serrent

étroitement les uns contre les autres pour présenter une surface aussi réduite que possible à l'aiguillon des moustiques.

(La Civilisation du renne.)

A. Leroi-Gourha.

L'Office médico-pédagogique vaudois, Caroline 4, Lausanne, se mettrait volontiers en rapport avec

#### FAMILLES D'INSTITUTEURS

disposées à accueillir, en qualité de pensionnaires, 2 garçons et 1 fille de 14 ans. Pensions de 120 fr. environ. Tél. 22 74 14.

## ECOLE PROTESTANTE DE MONTHEY (Valais)

Le poste d'institutrice primaire pour la 2ème classe (1er degré et enfantine) est au CONCOURS jusqu'au 8 juin 1953.

Conditions: Diplôme d'Etat d'un des cantons romands.

Traitements et avantages légaux.

Entrée en fonction: 1er septembre.

Adresser les inscriptions, avec curriculum vitæ et références, au président du Comité vaudois des Protestants disséminés, M. Pierre Savary, pasteur, Prilly.



## LA NOUVELLE POLICE

de PATRIA-VIE comprend

- ★ le paiement du capital assuré à l'échéance ou au décès,
- ★ la libération du paiement des primes en cas d'invalidité,
- ★ le versement d'indemnités journalières de maladie en cas d'incapacité de travail (maladie, accident),
- ★ les examens médicaux périodiques gratuits,
- ★ la participation aux frais d'opérations d'importance vitale.

#### Agences générales:

**Fribourg:** Michel Clément, Fribourg; **Jura bernois:** G. Bailly, Biel; **Neuchâtel:** A. Vauthier, Neuchâtel; **Vaud:** O. Aellig, Lausanne; **Valais:** R. Lötscher, Sion.

ETUDES CLASSIQUES  
SCIENTIFIQUES ET COMMERCIALES

Maturité fédérale      Diplômes de commerce  
Ecole polytechnique      Sténo-dactylographe  
Baccalauréat français      Secrétaire-comptable  
Technicums      Baccalauréat commercial  
Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans  
Cours spéciaux de langues

**Ecole Lémania**  
LAUSANNE

CHEMIN DE MORNEX



TÉL. (021) 230512

*Mai, joli mai, mois des fleurs  
Et des belles photos en couleurs!*

*Films Kodachrome, Ektachrom, Agfacolor*

**A. SCHNELL & FILS** *Pl. St-François 4*  
*PHOTO - PROJECTION - CINÉ*  
**LAUSANNE**

**La Banque Cantonale Vaudoise**

à Lausanne ou ses agences dans le canton, reçoit  
les dépôts de sa clientèle et vous toute son attention  
aux affaires qui lui sont confiées.

**HENNIEZ LITHINÉE**  
**EAU DIGESTIVE**

\* BIBLIOTHEQUE  
Nationale Suisse  
Berne

J. A. — Montreux

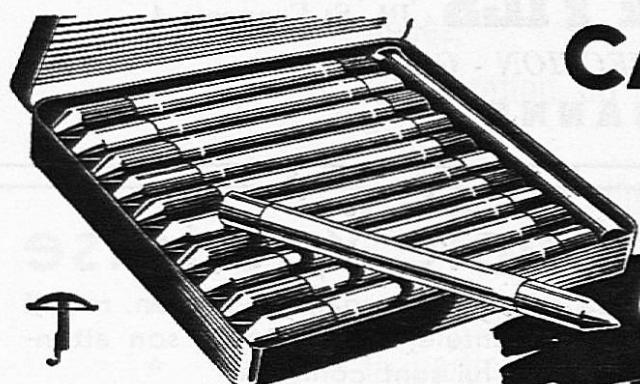


Pour toutes vos opérations  
bancaires adressez-vous à

LA SOCIÉTÉ DE  
**BANQUE SUISSE**

GENÈVE LAUSANNE  
NEUCHATEL LA CHAUX-DE-FONDS  
LE LOCLE NYON AIGLE MORGES

Capital et Réserves Fr. 218 millions



**CARAN D'ACHE**  
*Neocolor*  
N° 7000

*Couleurs merveilleuses  
comme jamais!*

**Phag-Arome**



**Savoureux**

EXTRAIT VITAMINÉ POUR

TARTINES ET ASSAISONNEMENT DE TOUT MÉS